



Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

**CONCOURS RESERVE POUR L'ACCES AU CORPS D'ATTACHE
D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES SOCIALES
SESSION 2013**

**JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013
de 13h00 à 16h00 (horaire de métropole)**

Epreuve écrite d'admissibilité : durée 3 heures – coefficient 2

Elle est constituée d'une série de cinq questions au maximum relatives aux politiques publiques portées par le ministère ou l'autorité d'accueil. Chaque question peut être accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée qui n'excèdent pas une page. Elles peuvent consister en des mises en situation professionnelle.

Question 1

Quels sont les outils et dispositifs pour accompagner les politiques d'insertion professionnelle des jeunes en 2013 ?

Question 2

La politique familiale en France : objectifs, instruments et réformes envisagées.

Question 3

L'Etat apporte son soutien à la vie associative : pourquoi et de quelles manières ?

Question 4

La sécurité sociale : les branches, leurs difficultés et leurs perspectives

Question 5

Dans le cadre de la RGPP, pourquoi et comment trois nouvelles structures régionales ont été créées dans les secteurs du travail et de l'emploi, de la santé, de l'action sociale, de la jeunesse et des sports ?

IMPORTANT :

**Les 5 questions doivent être traitées.
(il ne s'agit pas de questions au choix)
Aucun document n'est annexé aux questions.**